

Actualités des agendas 21 : Evaluation, Reconnaissance

Magali BARDOU

**CGDD – SEEIDD – Bureau
des territoires**

Avril 2011

Resources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr

Plan de l'intervention

1. Un nouvel outil : le référentiel pour l'évaluation des A21L

Genèse du référentiel : pourquoi, comment ?

De quoi est composé l'outil

Quand et comment l'utiliser

2. Actualités de l'appel à reconnaissance national

Etat des lieux

Rappels sur le dispositif

Plan de l'intervention

1. Un nouvel outil : le référentiel pour l'évaluation des A21L

Genèse du référentiel : pourquoi, comment ?

De quoi est composé l'outil

Quand et comment l'utiliser

2. Actualités de l'appel à reconnaissance national

Etat des lieux

Rappels sur le dispositif

Page non trouvée - Ministère du Développement durable

gation des démarches de développement durable > Par le secteur public > Collectivités > Agenda 21 et démarches locales de développement durable > Le référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux

Abonnez-vous à Planète Grenelle
Flux RSS

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux

- A propos
- Pourquoi évaluer un agenda 21 ?
- Les principes de l'évaluation
- Le mode d'emploi du référentiel
- Consulter le référentiel



Un référentiel, pour quoi faire ?
Destiné aux collectivités et territoires de projets
 (communes rurales, villes, groupements de communes, départements, pays, PNR) qui, déjà engagés dans une démarche de projet territorial de développement durable ou agenda 21 local, souhaitent travailler dans une logique d'amélioration continue.

Lire la suite

- BOITE A OUTILS**
- Les indicateurs clés
 - Paroles d'acteurs
 - Glossaire

MOTS CLES
territoires suivi indicateurs agenda 21 progrès développement durable cohésion sociale transversalité lutte contre changement climatique participation concertation stratégie d'amélioration

Accéder au référentiel

1. Sélectionnez une finalité ou un élément de démarche
2. Affichez

NOS PARTENAIRES



Retrouver également les collectivités partenaires

Genèse du référentiel

Pourquoi, comment ?

L'esprit et les objectifs du référentiel

Un outil élaboré à la **demande des collectivités**

Proposer des **bases communes** pour tous les territoires

Un outil **souple** d'utilisation et sans visée comparative

Porter le regard sur l'Agenda 21 comme **projet stratégique**



	Niveau du suivi-évaluation	Ce que l'on cherche à mesurer	Les outils de mesure associés
3	Territoire	L'évolution du contexte territorial au regard du développement durable	Des indicateurs d'état du territoire au regard du développement durable
2	Stratégie	La plus value apportée par la stratégie de développement durable	Un questionnement et des indicateurs portant sur les résultats de la stratégie
1	Plan d'actions	La mise en œuvre des actions programmées	Un tableau de bord de suivi des actions

Genèse du référentiel

Pourquoi, comment ?

Les collectivités au cœur de l'élaboration de l'outil

1) Le copil : des associations d'élus

AMF ADF ARF AMGVF ADCF APFP FN-PNR

2) Le groupe de travail : **15 collectivités** pendant 1 an

Les collectivités du groupe de travail

Grand Lyon *Lille Métropole* **Nantes Métropole**
Rennes Métropole CG Essonne CG Gironde CG Isère
Pays Basque Toulouse *Orléans* Aurillac
Gap *Rillieux-la-Pape* Maurepas Echirolles



Genèse du référentiel

Pourquoi, comment ?

Les collectivités au cœur de l'élaboration de l'outil

- 1) Le copil : des associations d'élus
- 2) Le groupe de travail : 15 collectivités pendant 1 an
- 3) L'expérimentation : **18 collectivités** pendant 1 an



Les territoires tests

Région Midi-Pyrénées CG Gironde

CG Seine et Marne *Le Séquestre* Mérignac

CA de Marne et Chantereine Pays Basque

PNR des Pyrénées Catalanes

CC des Véziaux d'Aure CA du SICOVAL

CC de Decazeville Aubin

CC des Monts d'Alban *Pays de Morlaix* Bordeaux

Pessac **Mellé** Pamiers **CG Essonne**



Comment se présente le référentiel

Au cœur de l'outil :

Des **questions stratégiques**
et des **indicateurs clés**
Structurés suivant le cadre de référence



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux

→ A propos

→ Pourquoi évaluer un agenda 21 ?

→ Les principes de l'évaluation

→ Le mode d'emploi du référentiel

→ Consulter le référentiel

Consulter le référentiel en ligne

Télécharger le référentiel



Un référentiel, pour quoi faire ?

Destiné aux collectivités et territoires de projets

(communes rurales, villes, groupements de communes, départements, pays, PNR) qui, déjà engagés dans une démarche de projet territorial de développement durable ou agenda 21 local, souhaitent travailler dans une logique d'amélioration continue.

 Lire la suite

BOITE A OUTILS

- Les indicateurs clés
- Paroles d'acteurs
- Médiathèque

MOTS CLES

territoires suivi indicateurs
agenda 21 progrès
développement durable
cohésion sociale transversalité
lutte contre changement climatique
participation concertation
stratégie d'amélioration

Accéder au référentiel

1. Sélectionnez une finalité ou un élément de démarche

2. Affichez



NOS PARTENAIRES



DÉVELOPPEMENT DURABLE



→ **A propos**

→ Pourquoi évaluer un agenda 21 ?

→ Les principes de l'évaluation

→ Le mode d'emploi du référentiel

→ Consulter le référentiel

Consulter le référentiel en ligne

Télécharger le référentiel

Référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux



Un référentiel, pour quoi faire ?

Destiné aux collectivités et territoires de projets

(communes rurales, villes, groupements de communes, départements, pays, PNR) qui, déjà engagés dans une démarche de projet territorial de développement durable ou agenda 21 local, souhaitent travailler dans une logique d'amélioration continue.

 Lire la suite

BOITE A OUTILS


- Les indicateurs clés
- Paroles d'acteurs
- Médiathèque

MOTS CLES

territoires suivi indicateurs
agenda 21 progrès
développement durable
cohésion sociale transversalité
lutte contre changement climatique
participation concertation
stratégie d'amélioration

Accéder au référentiel

1. Sélectionnez une finalité ou un élément de démarche

Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations 

2. Affichez

Les engagements nationaux
Les questions stratégiques
Les indicateurs clés
Les indicateurs secondaires

NOS PARTENAIRES



Comité 21



Mairieconseils





DÉVELOPPEMENT DURABLE



→ A propos

→ Pourquoi évaluer un agenda 21 ?

→ Les principes de l'évaluation

→ Le mode d'emploi du référentiel

→ Consulter le référentiel

Consulter le référentiel en ligne

Télécharger le référentiel

■ Référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux

🔗 Référentiel

1. Sélectionnez une finalité ou un élément de démarche

Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations

2. Affichez

Les questions stratégiques

finalité

▶ Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations

Les questions stratégiques

🌳 Territoire

🌿 Cohérence

🏠 Exemplarité



1. L'agenda 21 permet-il d'**approfondir la connaissance** en matière de cohésion sociale et de solidarité sur le territoire ?



2. L'Agenda 21 permet-il de **renforcer le lien social et la solidarité** entre les habitants, entre les générations, et avec d'autres territoires ?



3. L'Agenda 21 comporte-t-il une stratégie organisée de **lutte contre la précarité** ?



4. L'Agenda 21 favorise-t-il la **cohérence de l'ensemble des politiques et des actions** menées par la collectivité et ses partenaires, **au service de la cohésion sociale et de la solidarité** ?



5. La collectivité (ou le territoire) montre-t-elle (il) l'exemple...

BOITE A OUTILS

● Les indicateurs clés

● Paroles d'acteurs

● Médiathèque

MOTS CLES

territoires suivi indicateurs

agenda 21 progrès

développement durable

cohésion sociale transversalité

lutte contre changement climatique

participation concertation

stratégie d'amélioration

Comment se présente le référentiel

Un argumentaire
et un mode
d'emploi

Au cœur de l'outil :
Des **questions stratégiques**
et des **indicateurs clés**
Structurés suivant le cadre de référence



<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-referentiel-pour-l-evaluation-.html>

Accueil du site > Développement durable > Intégration des démarches de développement durable > Par le secteur public > Collectivités > Agenda 21 et démarches locales de développement durable > **Le référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux**

Abonnez-vous à Planète Grenelle

 Flux RSS



DÉVELOPPEMENT DURABLE



■ Référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux

→ A propos

→ Pourquoi évaluer un agenda 21 ?

→ Les principes de l'évaluation

→ Le mode d'emploi du référentiel

→ Consulter le référentiel



Un référentiel, pour quoi faire ?

Destiné aux collectivités et territoires de projets

(communes rurales, villes, groupements de communes, départements, pays, PNR) qui, déjà engagés dans une démarche de projet territorial de développement durable ou agenda 21 local, souhaitent travailler dans une logique d'amélioration continue.

 Lire la suite

BOITE A OUTILS

- Les indicateurs clés
- Paroles d'acteurs
- Médiathèque

MOTS CLES

territoires suivi indicateurs
agenda 21 progrès
développement durable
cohésion sociale transversalité
lutte contre changement climatique
participation concertation
stratégie d'amélioration

Accéder au référentiel

1. Sélectionnez une finalité ou un élément de démarche

2. Affichez

NOS PARTENAIRES



Comment se présente le référentiel

Un argumentaire
et un mode
d'emploi

Une boîte
à outils

Au cœur de l'outil :
Des **questions stratégiques**
et des **indicateurs clés**
Structurés suivant le cadre de référence

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-referentiel-pour-l-evaluation-.html>

Accueil du site > Développement durable > Intégration des démarches de développement durable > Par le secteur public > Collectivités > Agenda 21 et démarches locales de développement durable > **Le référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux**

Abonnez-vous à Planète Grenelle

Flux RSS



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux

→ A propos

→ Pourquoi évaluer un agenda 21 ?

→ Les principes de l'évaluation

→ Le mode d'emploi du référentiel

→ Consulter le référentiel



Un référentiel, pour quoi faire ?

Destiné aux collectivités et territoires de projets

(communes rurales, villes, groupements de communes, départements, pays, PNR) qui, déjà engagés dans une démarche de projet territorial de développement durable ou agenda 21 local, souhaitent travailler dans une logique d'amélioration continue.

Lire la suite

BOITE A OUTILS

- Les indicateurs clés
- Paroles d'acteurs
- Médiathèque

MOTS CLES

territoires suivi indicateurs
agenda 21 progrès
développement durable
cohésion sociale transversalité
lutte contre changement climatique
participation concertation
stratégie d'amélioration

Accéder au référentiel

1. Sélectionnez une finalité ou un élément de démarche

2. Affichez

NOS PARTENAIRES



Comment se présente le référentiel

Un argumentaire
et un mode
d'emploi

Une boîte
à outils

Au cœur de l'outil :
Des **questions stratégiques**
et des **indicateurs clés**
Structurés suivant le cadre de référence

Un applicatif
(Excel, bientôt Open Office)



■ Préparer l'évaluation

1 Choisir les questions stratégiques

2 Choisir les indicateurs clés

■ Évaluer

3 Renseigner les questions stratégiques

4 Renseigner les indicateurs clés

Éditions

Présentation et mode d'emploi

Réinitialiser vos données

Quitter

Plan de l'intervention

1. Un nouvel outil : le référentiel pour l'évaluation des A21L

Genèse du référentiel : pourquoi, comment ?

De quoi est composé l'outil

Quand et comment l'utiliser

2. Actualités de l'appel à reconnaissance national

Etat des lieux

Rappels sur le dispositif

**TEMPS
DU
PROJET**

Diag.
partagé,
prospecti-
ve territ.

Ecriture de
la stratégie
et du prog.
d'actions

**MISE EN OEUVRE ET
SUIVI DES ACTIONS**

Vers un
second
programme
d'actions

Vie du projet Agenda 21

**TEMPS DE
L'EVAL.**

Préparer
l'évaluation

Evaluer « à mi-
parcours »

Evaluer « ex
post »

**UTILISA
TION
DU REF.**

OBJECTIFS

En amont d'un projet

Préparer l'évaluation

1. Discuter autour des **questions stratégiques**

Un temps de choix politiques



Microsoft Excel - ReferentielA21V2.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre Contribute ?

Ouvrir dans Contribute Publier sur le site Web Publier dans le blog

B6

Référentiel A21

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Accueil
 Étape Suivante

Ajouter une Question
 Modifier / Supprimer une Question
 Ajouter un Repère
 Modifier / Supprimer les Repères

Ajout d'une question stratégique

Libellé de la question

Type de question

Territoire
 Cohérence
 Exemplarité

Faire apparaître lors des impressions

Valider
 Quitter

Lutte contre le ch

L'Agenda 21 intègre-t-il responsable ?

- Existence d'une stratégie responsables : auprès
- Soutien à la diffusion des lieux de formation
- Existence d'une politique

L'Agenda 21 permet-il (aménagement de ZA d développement de filières dites « durables » : circuits courts, producteurs locaux, agriculture biologique et circuits de distribution, bois énergie et bois construction, tourisme durable,...)

- Accompagnement (information, sensibilisation, partenariats de projets, animation territoriale, ...) des entreprises, des agriculteurs, des représentants consulaires, des syndicats professionnels et autres acteurs du développement local vers des modes de production et des filières durables
- Organisation de la collecte des déchets des entreprises
- Pour les parcs d'activités : existence d'un gestionnaire, porteur du développement durable, pour chaque parc d'activités du territoire, prise en compte de la maîtrise des flux (matière, énergie, transport, produits, eau, ...) lors des choix d'implantation d'activités économiques
- Diffusion de modules de formation sur la responsabilité sociale et environnementale dans les lieux de formation

L'Agenda 21 favorise-t-il une démarche partenariale de développement des emplois et

Accueil | Etape 1 | Etape 2 | Etape 3 | Etape 4 | Editions | Edition QS | Edition IC | Edition QS-IC | Mode d'emploi

Prêt NUM

En amont d'un projet

Préparer l'évaluation

1. Discuter autour des **questions stratégiques**

Un temps de choix politiques

2. Construire le **diagramme logique** du projet

Avoir une lecture commune des liens logiques entre objectifs et actions

3. Choisir ses indicateurs

4. Renseigner les questions et les indicateurs : « état zéro »

Construire les partenariats

Préparer la récolte des données



**VIE DU
PROJET**

Diag.
partagé,
prospecti-
ve territ.

Ecriture de
la stratégie
et du prog.
d'actions

MISE EN OEUVRE ET
SUIVI DES ACTIONS

Vers un
second
programme
d'actions

**TEMPS DE
L'EVAL.**

Préparer
l'évaluation

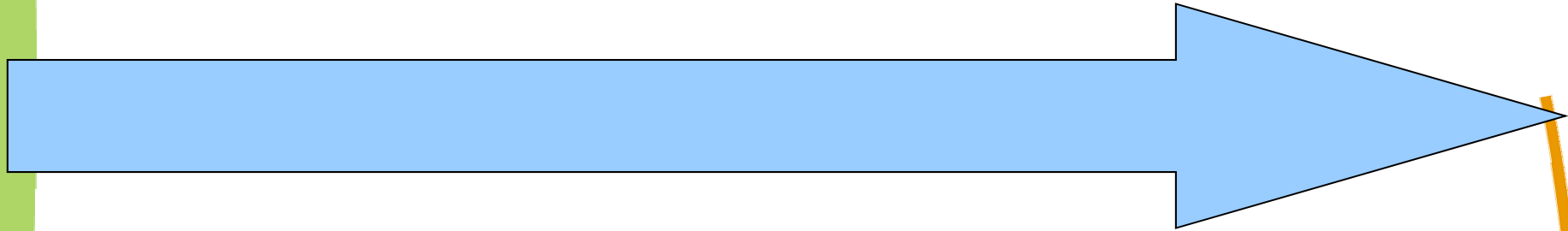
**UTILISA
TION
DU REF.**

Lecture
et hiérar-
chisation
des QS

Choix et
renseignement
des indicateurs

OBJECTIFS

Se fixer des
objectifs clairs



Au cours de la vie du projet

Cas idéal (l'évaluation a été préparée)

Nourrir l'évaluation grâce au référentiel

→ Renseigner questions et indicateurs



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et



Cohésion sociale et solidarité

L'agenda 21 permet-il d'appuyer la cohésion sociale et la solidarité sur le territoire ?

- Outils d'observation et de diagnostic des réseaux et des lieux de vie
- Analyse partagée et prospective
- Système d'observation des inégalités territoriales sur le territoire (soutenues, ...)

L'Agenda 21 permet-t-il de renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations, et avec d'autres territoires ?

- Mobilisation collective pour le développement durable
- Plan de développement des services urbains accueillants, présence de services de restauration/ habitation, cohabitation
- Mise en œuvre de moyens et de dispositifs pour : Renforcer la capacité des habitants à agir et dialoguer, Renforcer la capacité des acteurs à agir et dialoguer, Permettre la prise en charge par les habitants de leur quartier
- Soutien à des coopérations ayant abouti à des projets concrets de développement durable : Projets portés par des associations locales, Coopération décentralisée
- Participation à un réseau d'échange entre territoires en matière de développement durable

L'Agenda 21 comporte-t-il une stratégie organisée de lutte contre la précarité ?

Répondre aux questions stratégiques

Question stratégique

Libellé de la question

Appréciation globale

Oui tout à fait En projet
 En partie ou en cours Non prévu

Commentaires

Piste d'améliorations

Faire apparaître lors des impressions



ions

et de

modes de vie,

nelles, des
ées ou

, entre les

social
e » (mobilier
ente/

Au cours de la vie du projet

Cas idéal (l'évaluation a été préparée)

Nourrir l'évaluation grâce au référentiel

- Renseigner questions et indicateurs
- Relier au suivi des actions et réalisations
- Analyser les résultats

Ne pas oublier le « so what » :

- Mise en débat des résultats et des recommandations,
- Diffusion – communication,
- Mise en œuvre des recommandations !

**VIE DU
PROJET**

Diag.
partagé,
prospecti-
ve territ.

Ecriture de
la stratégie
et du prog.
d'actions

MISE EN OEUVRE ET
SUIVI DES ACTIONS

Vers un
second
programme
d'actions

**TEMPS DE
L'EVAL.**

Préparer
l'évaluation

Evaluer « à mi-
parcours »

Evaluer « ex
post »

**UTILISA
TION
DU REF.**

Lecture
et hiérar-
chisation
des QS

Choix et
renseignement
des indicateurs

Renseignement
de quelques
indicateurs
choisis

Renseignement
et analyse des
indicateurs ;
Réponse aux
QS

OBJECTIFS

Se fixer des
objectifs clairs

Orienter le
projet

Evaluer la
stratégie et
préparer la suite

Plan de l'intervention

1. Un nouvel outil : le référentiel pour l'évaluation des A21L

Genèse du référentiel : pourquoi, comment ?

De quoi est composé l'outil

Quand et comment l'utiliser

2. Actualités de l'appel à reconnaissance national

Etat des lieux

Rappels sur le dispositif

Etat des lieux en 2011

Déjà 5 sessions de reconnaissance réalisées

En tout, 193 projets ont été reconnus (y-compris les PNR) :

100 projets communaux

37 projets portés par des EPCI

13 par des pays

19 par des départements

6 par des régions

18 par des PNR

Hors reconnaissance : plus de 700 agendas 21 locaux recensés (à différents stades de réalisation)



Projets reconnus 5e session



Cartographie E. Barry Formation Développement / Mars 2011



Cartographie E. L'harry Formation Développement / Mars 2011

Agendas 21
à l'échelle
communale

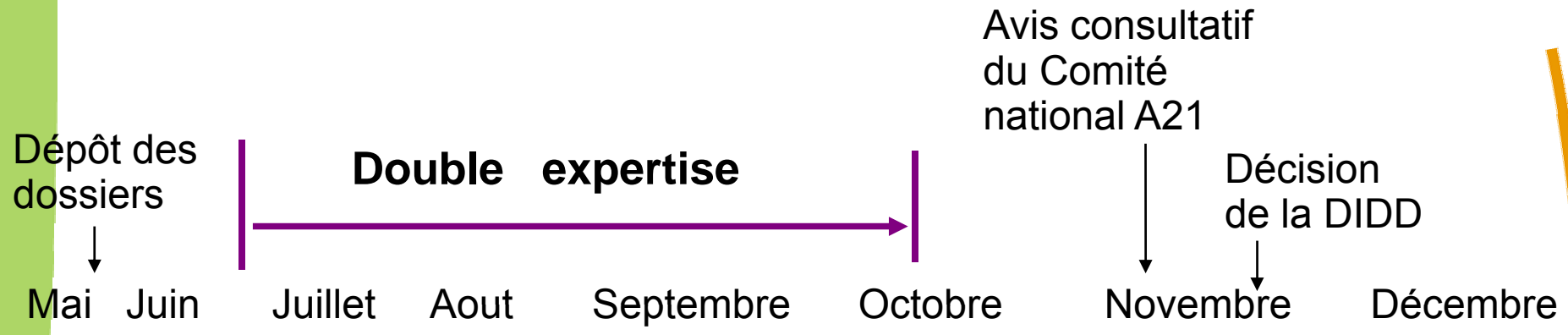
Toutes sessions



Agendas 21 de
C.U. Et C.A.

Toutes sessions

Modalités générales de la reconnaissance



Modalités de constitution du dossier sur site du min.

Expertise :
sur dossier (grille lecture)
+ 3 entretiens tél.
+ avis DREAL et avis Préfet

Sixième session : dépôt des dossiers au plus tard le **1er Juin 2011**
saisie en ligne dès le 28 avril

Les questions posées aux experts

1. Le projet est-il durable ?

Réponse du projet aux 5 finalités

Réponse aux enjeux du territoire

2. Le projet est-il bien piloté et partagé ?

Mise en oeuvre des 5 éléments de démarche

3. Le projet est-il global ?

Sur l'ensemble du territoire

Visant l'ensemble des politiques et actions de la collectivité

4. Le projet pourra-t-il être mis en œuvre ?

Crédibilité :

- de la dimension du projet / capacités du porteur de projet ;
- des moyens humains (animation, mise en œuvre, suivi ...)
- des moyens financiers prévus ;
- de la précision du calendrier et du programme d'actions.

Objectif 1 du PTDD	Accélérer l'évolution vers des bâtiments économes en énergie	
Fiche action 1	<i>Réaliser le Bilan Carbone « patrimoine et services » pour la CA et ses 4 Communes</i>	
Contexte et objectifs de l'action	Les collectivités locales jouent un rôle primordial pour contribuer à la réduction de l'empreinte carbone et à l'atteinte des objectifs fixés par le niveau national (SEGRENELLE).	Impacts attendus Direct : Création d'un outil de suivi des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics commun aux quatre communes et à la CA Diminution de la consommation énergétique des bâtiments municipaux et de la CA Indirect : Diminution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire
	En agissant sur les bâtiments et activités qui sont en lien direct avec les responsabilités (« Patrimoine et services »), la CA et ses Communes peuvent apporter une contribution directe à la réduction des émissions de GES sur leur territoire. Le Bilan Carbone permettra à la CA de savoir sur quels points accentuer ses actions en matière de réduction d'émission de GES	
Déroulé		Bénéficiaires finaux
		Les communes de Sud de Seine et la CA
		Budget
		2010 : 52713,70 € TTC (dont 38 899,59 € de subvention Ademe)
		Indicateurs
		Indicateurs de réalisation : Données collectées (en pourcentage du total des données à collecter pour réaliser le Bilan Carbone en entier) Réalisation du Bilan Carbone (le Bilan Carbone est achevé : oui/non)
		Indicateurs de résultat : Plan d'action adopté sur la base du Bilan Carbone (le Bilan Carbone a été suivi d'un plan d'action : oui/non) Nombre d'actions réalisées / nombre d'actions prévues
	Date butoir	
	- Sensibilisation à l'effet de serre	si
	- Définition du champ d'étude	mi
	- Collecte de données par les communes sur les émissions de GES	15-n
	- Bilan des émissions et exploitation des résultats	15-j
	- Etablissement des pistes d'action de réduction et Rédaction du rapport	15-
	- Restitution finale des résultats	Début sept
Maître d'ouvrage et pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> La CA (coordination de la collecte et traitement des données) Référent : Audrey-Luce Jerome, Chargée de mission PTDD	
	<ul style="list-style-type: none"> Les Communes (collecte) Référent Bagneux : Jonathane HERVÉ (Technicien Bâtiment) Référent Clamart : Audren VAN ZALK (Technicien Energie bâtiment) Référent Fontenay-aux-Roses : Mélanie GIGUEL (Technicien energie bâtiment) Référent Malakoff : Claire SKOWRON (Stagiaire - Chargée de mission développement durable)	
Périmètre	L'ensemble du patrimoine et des services de la CA et des 4 communes	

Qu'est-ce qu'on gagne ?

Un logo



Confié pour la durée de la reconnaissance
Pour communiquer sur l'A21 ou une
(ou plusieurs) action(s)

Un « audit » gratuit de l'Agenda 21

Issu d'une expertise indépendante, rigoureuse et documentée
Aboutissant à des recommandations

Des occasions de valoriser son projet

1 événement annuel national

1 document bilan annuel

Des sollicitations et occasions d'échanges diverses (témoignage,
intervention, groupes de travail ...)

Merci de votre attention ...



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mobilité

**Présent
pour
l'avenir**

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr